



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

Envoyé en préfecture le 22/10/2019
Reçu en préfecture le 22/10/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20191017-2019_10_235-DE

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2019

2019-10-235 - 1/4

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 10 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf le dix sept octobre à 18 H 20, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Foyer communal de Génissac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean-Luc DARQUEST , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Francine TREBUCHAIRE , Kiéber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Gérard MUSSOT , Patrice BOUVRY , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Philippe FAURT , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Alain MAROIS , Annie ROY , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Paquerette PEYRIDIEUX , Armand REIS-FILIFE , David RESENDÉ , Monique MEYNARD , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :

Jérôme COSNARD, Jean Louis ARCARAZ, Jack ALLAIS, Joël BAYLE, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Sandy CHAUVEAU, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Laurent DE LAUNAY, Véronique DI CORRADO, Hélène ESTRADÉ, Michel FOULHOUX, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Francis PEJEAN, Annie POUZARGUE, Christian ROBIN, Agnès SEJOURNET, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Pierre MALVILLE, Gabi HOPER pouvoir à Sabine AGGOUN , Marcel BERTHOME pouvoir à Anne BERTHOME, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Michèle LACOSTE pouvoir à Alain MAROIS, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Bernard PIOT pouvoir à Jean-Luc LAMAISON, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, Denis SIRDEY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Corinne VENAYRE pouvoir à Thierry MARTY

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

CULTURE

DISPOSITIF « L'ART DE GRANDIR » : PARCOURS CULTURELS POUR LES CLASSES DE CM1, CM2, ULIS, IME, 6E ET UN ESPACE JEUNES (ANNÉE SCOLAIRE 2019 / 2020)

Sur proposition de Monsieur Jack ALLAIS, Conseiller communautaire délégué à la culture,

Vu l'avis de la Commission culture du 11 septembre 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 7 octobre 2019,

Dans le cadre de son Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle « L'Art de grandir », La Cali propose sur l'année scolaire 2019/2020, plusieurs actions ambitieuses à destination du public scolaire, de la Petite enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Ce dispositif est co-construit avec la DRAC Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental de la Gironde, l'IDDAC et la DSDEN de la Gironde. Il assure un accès facilité à la culture pour les élèves de La Cali en permettant une confrontation à des œuvres littéraires, d'art contemporain et de spectacle vivant, des rencontres artistiques, une visite d'un lieu de spectacle ou patrimonial.

La Cali, en accord avec ses partenaires institutionnels, confie la conception et l'organisation générale des parcours à des acteurs culturels locaux expérimentés dans le domaine de l'éducation artistique.

Les projets artistiques menés en 2019/2020 dans le cadre de « L'Art de grandir » sont :

- **quatre parcours culturels gratuits à destination de 51 classes de CM1, CM2, ULIS et IME** (soit 50 % des classes concernées pour l'élémentaire) **et de 4 classes de 6^e** dans le cadre de la liaison interdegré école-collège :

- Parcours « *D'art d'art, deux et deux font d'eux* » conçu par l'association Entre-Deux-Arts (15 classes),
- Parcours « *Raconter une histoire sans paroles* » conçu par l'association MKP – MusiK à Pile (15 classes),
- Parcours « *Jeu d'ombres d'un conte étiologique* » conçu par le Théâtre le Liburnia (15 classes),
- Parcours « *Écrire et lire à voix haute* » conçu par l'association Permanences de la littérature (10 classes).

Plan de financement *prévisionnel* des 4 parcours en temps scolaire – année 2019/2020

DEPENSES (TTC)	
Coût d'organisation des 4 parcours en temps scolaire (ateliers, représentations, droits d'auteur, réalisation vidéo, restitution, transports, restaurations scolaire et hébergement artistes, transport scolaire, etc.)	67 127 €
TOTAL	67 127 €
RECETTES (TTC)	
La Cali (reste à charge) (45 %)	30 608 €
DRAC Nouvelle Aquitaine (<i>acquis</i>) (36 %)	23 908 €
Conseil Départemental de la Gironde (<i>en cours</i>) (14 %)	9 098 €
IDDAC (<i>acquis</i>) (5 %)	3 513 €
TOTAL	67 127 €

- **un parcours d'éducation à l'image à destination de l'Espace Jeunes à Libourne** en partenariat avec une classe de terminale option « cinéma » du lycée Max Linder : « *Il était une fois... le conte politique* », conçu par le Festival international du Film indépendant de Bordeaux/FIFIB.

**Plan de financement prévisionnel du parcours Espace Jeunes à Libourne
 Sept.-déc. 2019**

DEPENSES (TTC)	
Coût d'organisation (formation, ateliers, visite, logistique, frais d'organisation...)	3 880 €
TOTAL	3 880 €
RECETTES (TTC)	
La Cali (reste à charge) (54 %)	2 065 €
Conseil Départemental de la Gironde (<i>en cours</i>) (17 %)	690 €
IDDAC (<i>acquis</i>) (29 %)	1 125 €
TOTAL	3 880 €

• **cinq parcours culturels hors temps scolaire à destination des ALSH** situés à Libourne, Saint-Denis-de-Pile, Coutras, Nérigean et Izon :

- « *Immersion, couleurs et empreintes végétales* », proposé par l'association SEM 209 (12 enfants de 8 à 12 ans / ALSH à Libourne),
- « *La gigantesque tribu des Rikikis* », proposé par l'association SEM 209 (12 enfants âgés de 8 à 12 ans / ALSH à Coutras),
- « *Chanson en kit* », proposé par l'association L'Accordeur-Mets la prise (12 enfants âgés de 8 à 12 ans / ALSH à Nérigean),
- « *Court-métrage nature* », proposé par l'association Court aux trousseaux (12 enfants âgés de 8 à 12 ans / ALSH à Saint-Denis-de-Pile),
- « *Kolor ton portrait* », proposé par l'atelier Plastick'Art (12 enfants âgés de 8 à 12 ans / ALSH à Izon).

Plan de financement prévisionnel des 5 parcours ALSH hors temps scolaire – année 2019/2020

DEPENSES (TTC)	
Coût d'organisation des 5 parcours (ateliers, formation animateurs, logistique, transports artistes, petit matériel/location technique, visites côté « Coulisses », restitution, transports ALSH...)	18 083 €
TOTAL	18 083 €
RECETTES (TTC)	
La Cali (reste à charge) (68 %)	12 250 €
DRAC Nouvelle Aquitaine (<i>acquis</i>) (12 %)	2 092 €
Conseil Départemental de la Gironde (<i>en cours</i>) (15 %)	2 821 €
IDDAC (<i>acquis</i>) (5 %)	920 €
TOTAL	18 083 €

- **un séminaire professionnel pour les structures dédiées à la Jeunesse**

Pour la seconde fois, La Cali et l'Iddac s'associent pour proposer un temps de pédagogie active sur la pratique artistique et culturelle à destination des jeunes et des adolescents. Ce temps dédié aux professionnels doit permettre de favoriser, entre autres, l'émergence de projets culturels et artistiques dans les structures communautaires et d'explorer les différentes formes de médiation permettant l'accueil de l'artiste et de sa proposition.

**Plan de financement séminaire professionnel pour les structures dédiées à la Jeunesse
 Hiver 2020**

DEPENSES (TTC)	
Rémunération des intervenants	1 700 €
Frais logistiques	650 €
TOTAL	2 350 €
RECETTES (TTC)	
La Cali (prise en charge directe)	650 €
IDDAC (prise en charge directe)	1 700 €
TOTAL	2 350 €

- **une journée de sensibilisation au chant lyrique pour une structure Petite enfance**
 Pour la seconde année consécutive, une structure d'accueil de la Petite Enfance accueillera le projet « Graines de voix » porté par l'Iddac et l'association musicale Eclats, permettant l'intervention d'une chanteuse pour une « journée lyrique ».

**Plan de financement projet « Graine de voix » dans une crèche communautaire
 Hiver/printemps 2020**

DEPENSES (TTC)	
Coût d'organisation pris en charge directement par l'association musicale Eclats	1 604 €
TOTAL	1 604 €
RECETTES (TTC)	
IDDAC (participation directe)	800 €
La Cali (participation directe)	804 €
TOTAL	1 604 €

Compte tenu de la qualité du dispositif proposé, de son intérêt pour les habitants du territoire et en particulier pour la jeunesse,

Après en avoir délibéré,
 Et à l'**unanimité** (52 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide:

- de valider l'ensemble du dispositif « L'Art de grandir » 2019/2020.

Imputations budgétaires :

- Chapitre 011 – service destinataire CULT3
- Chapitre 012 – service destinataire CULT3

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
 Fait à Libourne 22 octobre 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
 Philippe BUISSON, Président
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais

